

2014/6259 - LYON 4E - RECTIFICATIF A LA DELIBERATION N° 2013/6024 DU 25 NOVEMBRE 2013 - ACQUISITION 11 RUE LEBRUN - MODIFICATION DES NUMEROS DE LOTS - EI 04227 - NUMEROS INVENTAIRE : 04227 A 001 - 04227 A 002 - 04227 A 003 - OPERATION 04227001 – PROGRAMME 00005 - ACQUISITION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2009-4. (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« La délibération n° 2013/6024 du 25 novembre 2013 comporte une erreur matérielle qu'il convient de rectifier concernant les numéros de lots de copropriété et les surfaces, objet de l'acquisition.

Ainsi, dans les dispositions soumises au Conseil municipal, en lieu et place de la formulation ci-dessous énoncée :

- un atelier d'une surface de 64 m² en rez-de-chaussée avec une souvette de 10 m², constituant le lot n° 2 au règlement de copropriété du 20 janvier 1984 et représentant les 1 244 / 10 000^{es} des parties communes ;
- une cave n° 5 de 8 m², constituant le lot n° 29 au règlement de copropriété du 20 janvier 1984 et représentant les 2/10 000^{es} des parties communes ;
- un grenier n° 1 de 8 m², constituant le lot n° 13 au règlement de copropriété du 20 janvier 1984 et représentant les 2/10 000^{es} des parties communes.

Il faut lire :

- un atelier d'une surface de 64 m² en rez-de-chaussée constituant le lot n° 27 ;
- une cave n° 5 constituant le lot n° 25 ;
- un grenier n° 1 constituant le lot n° 32.

L'ensemble des autres dispositions concernant cette acquisition demeure inchangé.»

Vu la délibération n° 2013/6024 du 25 novembre 2013 ;

Vu le projet de compromis de vente signé par le vendeur le 16 octobre 2013 ;

Vu l'avis émis par le Conseil du 4^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le rectificatif de l'erreur matérielle intervenue dans la délibération n° 2013/6024 du 25 novembre 2013 mentionnée ci-dessus est approuvé.

2 – L'acquisition des lots 25, 27 et 32 appartenant aux Consorts FIGHEIRA et dépendant de l'immeuble en copropriété sis 11, rue Lebrun à Lyon 4^e au prix de 150 000 € est approuvée.

3 - La valeur comptable de cette acquisition sera modifiée comme suit à l'actif de la Ville de Lyon :

N° inventaire	Désignation	Superficie vendue m ²	Nature comptable	Montant €
04227 A0001	Atelier – lot 27	64,00	2132	148 000,00
04227 A0002	Grenier n° 1 – lot 32		2132	1 000,00
04227 A0003	Cave n° 5 – lot 25		2132	1 000,00
04227 A0001	Frais notariés - Atelier – lot 27		2132	2 998,00
04227 A0002	Frais notariés - Grenier – lot 32		2132	1,00
04227 A0003	Frais notariés - Cave – lot 25		2132	1,00

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY